

BRUMISATEUR MOBILE **FRISBEE**



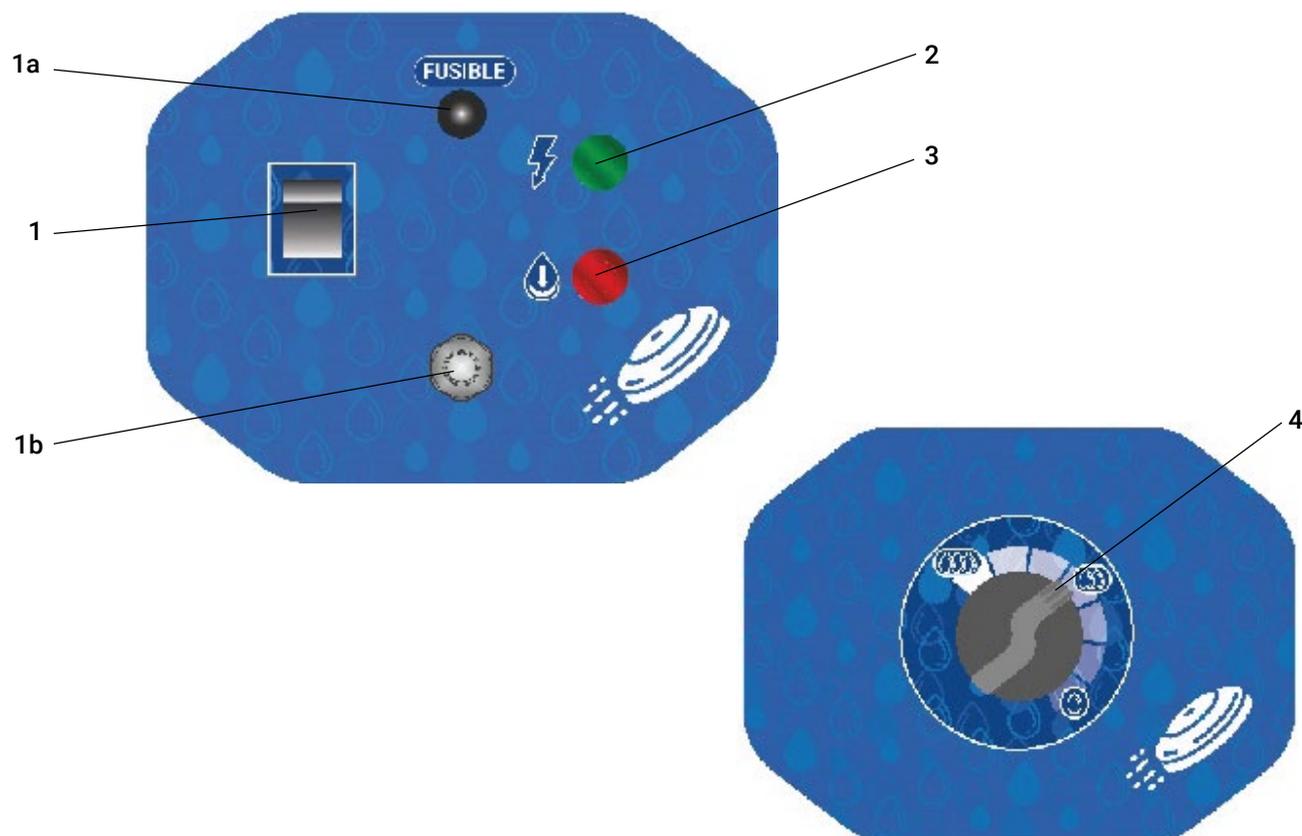
Photographies non contractuelles

**IMPORTANT :**

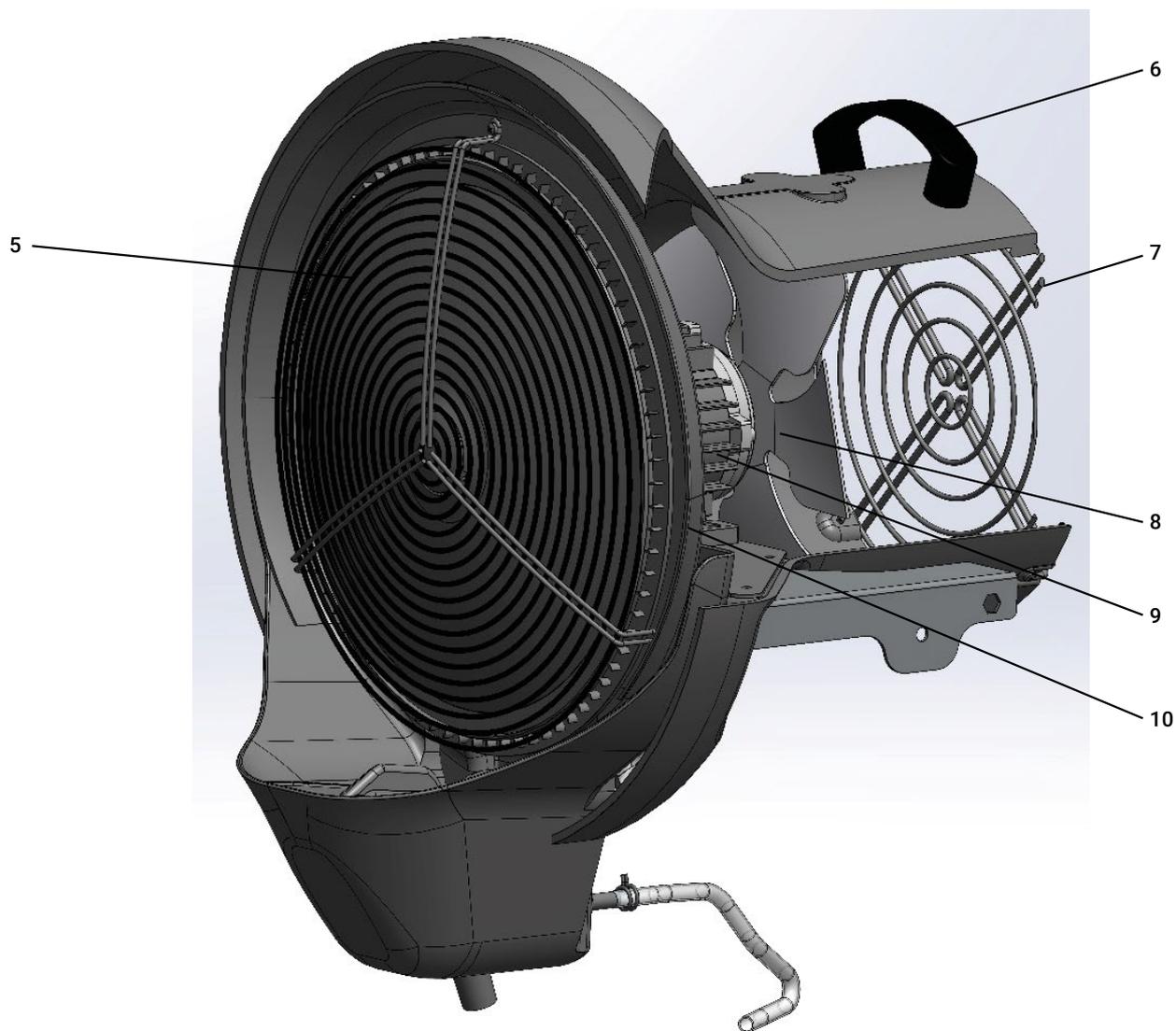
Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre appareil.

Conservez le soigneusement et consultez le chaque fois que nécessaire.

La responsabilité de la Société S.PLUS ne saurait être engagée en cas de non-respect des règles et consignes indiquées ci-après ou en cas d'utilisation incorrecte

TABLEAU DE COMMANDE

1 - Interrupteur principal	2 - Voyant lumineux tension
1a - Fusible	3 - Voyant lumineux manque d'eau
1b - Câble d'alimentation	4 - Régulateur de débit d'eau

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

5 - Grille de sortie d'air	8 - Ventilateur
6 - Poignée	9 - Moteur électrique
7 - Grille d'aspiration	10 - Brumisateur centrifuge

IMPORTANT

Avant toute utilisation du brumisateuseur, nous vous prions de lire attentivement toutes les instructions pour l'emploi mentionnées ci-après et d'en suivre scrupuleusement les indications. S.PLUS n'est pas responsable des dommages aux personnes et/ou aux biens dus à une utilisation impropre de l'appareil.

Cette notice technique est partie intégrante de l'appareil. Elle doit donc être conservée soigneusement et accompagner l'appareil en cas de revente.

DESCRIPTION

Les brumisateurs mobiles sont exclusivement destinés à être utilisés en tant que rafraîchisseurs adiabatiques et humidificateurs.

L'air est aspiré par un ventilateur, humidifié par le passage à travers un élément rotatif spécial avant d'être rejeté dans le local à traiter. Ces appareils sont pourvus d'une base-réservoir à eau en polyéthylène résistant aux chocs, dotée à son tour de roues très maniables et d'une poignée ergonomique pour faciliter le transport.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

L'installation, le réglage et l'utilisation du générateur doivent respecter les réglementations et lois en vigueur dans le pays d'utilisation.

Il convient de s'assurer que :

- Les instructions de la présente notice sont scrupuleusement respectées ;
- l'appareil ne soit pas positionné immédiatement au-dessous d'une prise de courant murale ;
- l'appareil soit positionné sur une surface stable qui en empêche le basculement ;
- aucun matériau facilement inflammable ne soit entreposé dans les abords immédiats du brumisateuseur ;
- l'appareil ne soit pas recouvert de bâches ou autres types de couvertures.

Attention

NE JAMAIS COUVRIR L'APPAREIL AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE DE SURCHAUFFE



- Avant sa mise en marche, contrôler le brumisateuseur et le surveiller régulièrement au cours de son fonctionnement, en veillant à ce que ni enfant ni animal domestique ne s'en approche ;
- Couper l'alimentation électrique au terme de chaque utilisation.

Attention



Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes atteintes d'un handicap physique, sensoriel ou mental ou ne possédant pas l'expérience ou les connaissances nécessaires à son utilisation. Le cas échéant, l'utilisation doit être supervisée et guidée par une personne responsable de leur sécurité.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION



Attention

L'installation doit être exécutée par un personnel autorisé et dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

OPERATIONS PRELIMINAIRES

Pour permettre le bon fonctionnement du brumisateur, il est nécessaire de vérifier ce qui suit :

- La température d'exploitation doit être comprise entre 1°C et 40°C
- L'eau utilisée pour le fonctionnement de l'appareil doit être potable et avec un faible résidu fixe ou bien convenablement traité. La qualité de l'eau impacte sur la fréquence des opérations d'entretien et sur le fonctionnement correct du brumisateur.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Attention

- La ligne d'alimentation électrique du brumisateur doit être équipée d'une mise à la terre et d'un disjoncteur magnétothermique avec différentiel.
- La fiche électrique du brumisateur doit être branchée à une prise équipée d'un interrupteur de sectionnement.

Avant la mise en fonction du brumisateur et, donc avant de le brancher au secteur, il est indispensable de vérifier que les caractéristiques du réseau d'alimentation électrique correspondent bien à celles reprises sur la plaquette d'identification.

MISE EN PLACE

Le brumisateur peut être installé avec la sortie de l'air humidifié en direction aussi bien horizontale que verticale.

Lors de sa mise en place, il est nécessaire de respecter les distances minimales préconisées, lesquelles permettent le fonctionnement correct de l'appareil et les opérations d'entretien prévues.

Il est néanmoins conseillé de choisir l'emplacement le mieux adapté pour la brumisation en fonction de l'utilisation prévue du local à traiter.

Pour éviter la condensation du brouillard sur les parois, respecter une distance d'au moins 1 m par rapport au plafond et aux murs du local ; en revanche, la distance par rapport à la paroi frontale doit être d'au moins 10 m.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

OPERATIONS PRELIMINAIRES

Avant de mettre le brumisateur en marche, vérifier ce qui suit :

- Installer le robinet (livré avec l'appareil) sous le réservoir ;
- Tous les branchements électriques doivent être réalisés conformément aux instructions ci-contenues ;
- Le brumisateur doit être dégagé et propre ;
- Le robinet de réglage de l'eau doit être ouvert ;

PREMIER DEMARRAGE

- Vérifier la bonne direction du flux d'air ;
- S'assurer que le câble d'alimentation est correctement positionné et qu'il n'est ni écrasé ni tendu ;
- Vérifier l'absence de suintements et/ou de fuites d'eau ;
- Ouvrir le robinet d'alimentation de l'eau et vérifier l'absence de fuites tout au long du circuit de chargement ;

**Attention**

Le disque du brumisateur peut tourner jusqu'à 2800 tr/mn.

Limiter le débit d'eau, en agissant sur le régulateur prévu à cet effet, jusqu'à obtenir une brumisation sans entraînement de gouttelettes depuis le disque rotatif.

**Attention**

Une quantité excessive d'eau entraîne une augmentation de la taille des gouttes.

La pompe ne doit jamais fonctionner en l'absence d'eau

La température des liquides utilisés ne doit pas dépasser 35°C

MISE EN MARCHÉ

Pour mettre l'appareil en marche, appuyer sur la touche (1) : le brumisateur démarrera automatiquement. La pompe mettra l'eau en circulation vers le disque rotatif lequel, en tournant à 2 820tr/mn, brumisera l'eau acheminée vers ses lamelles.

REGLAGE

Il est possible de régler la quantité d'eau brumisée en agissant sur le clapet à bille qui module l'eau acheminée vers le disque rotatif, à l'aide du régulateur de débit d'eau (4)

L'appareil est en mesure de brumiser entre 2 et 24 l/h (la quantité d'eau brumisée impacte sur la qualité du brouillard).

**Attention**

SI LE RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU (4) EST COMPLÈTEMENT FERMÉ, LA POMPE À EAU S'ARRÊTERA. POUR LE REDÉMARRAGE, IL SERA NÉCESSAIRE TOURNER LÉGÈREMENT LE RÉGULATEUR DE DÉBIT D'EAU (4).

ÉVACUATION DE L'EAU

Le réservoir est muni d'un bouchon d'évacuation permettant une vidange complète au terme de chaque cycle de fonctionnement.

Attention

Afin d'éviter la formation et la prolifération de bactéries et d'autres microorganismes pathogènes (par exemple, légionnelle), éviter la présence prolongée d'eau stagnante dans le réservoir.

Pour ce faire, éliminer l'eau résiduelle au moins une fois par semaine, en ouvrant le robinet de vidange du réservoir.

ENTRETIEN**Attention**

Avant toute opération :



- éteindre le brumisateur ;
- débrancher l'alimentation électrique en agissant sur l'interrupteur de sectionnement situé sur le tableau électrique ;
- attendre le refroidissement du brumisateur.

Pour le bon fonctionnement du brumisateur, il convient de procéder régulièrement à son nettoyage. En effet, l'accumulation de poussière et de saleté peut réduire les performances de l'appareil.

Vérifier périodiquement que la quantité d'eau qui atteint le centrifugeur est correcte et, si nécessaire, agir sur le régulateur de débit. Veiller à la propreté des disques, du bac et des composants intérieurs ; éviter l'accumulation de poussière sur le couvercle.

NETTOYAGE DU DISQUE

- Veiller à la propreté du disque pour éviter la formation de dépôts calcaires ou l'accumulation de saletés, susceptibles de provoquer une augmentation des vibrations ou une mauvaise pulvérisation.
- Pour nettoyer le disque rotatif, il suffit d'utiliser un chiffon souple humidifié et un détergent non toxique et exempt de solvants ; frotter les surfaces sans trop appuyer.
- Ne pas utiliser de solvants.
- Le disque fixe peut être nettoyé à l'aide d'une brosse, en frottant les lamelles sans les endommager.
- Les éventuels dépôts calcaires peuvent être éliminés en utilisant de l'acide muriatique dilué dans de l'eau.

NETTOYAGE DU BAC

- Nettoyer périodiquement le bac de récupération de l'eau.
- Pour y accéder, desserrer les deux vis présentes sur le couvercle et tirer légèrement par le crochet prévu à cet effet.
- Une fois ces opérations exécutées, il sera possible de nettoyer les parois intérieures du bac en les frottant doucement à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Ne pas utiliser de solvants.

OPERATIONS EN DEBUT/FIN DE SAISON

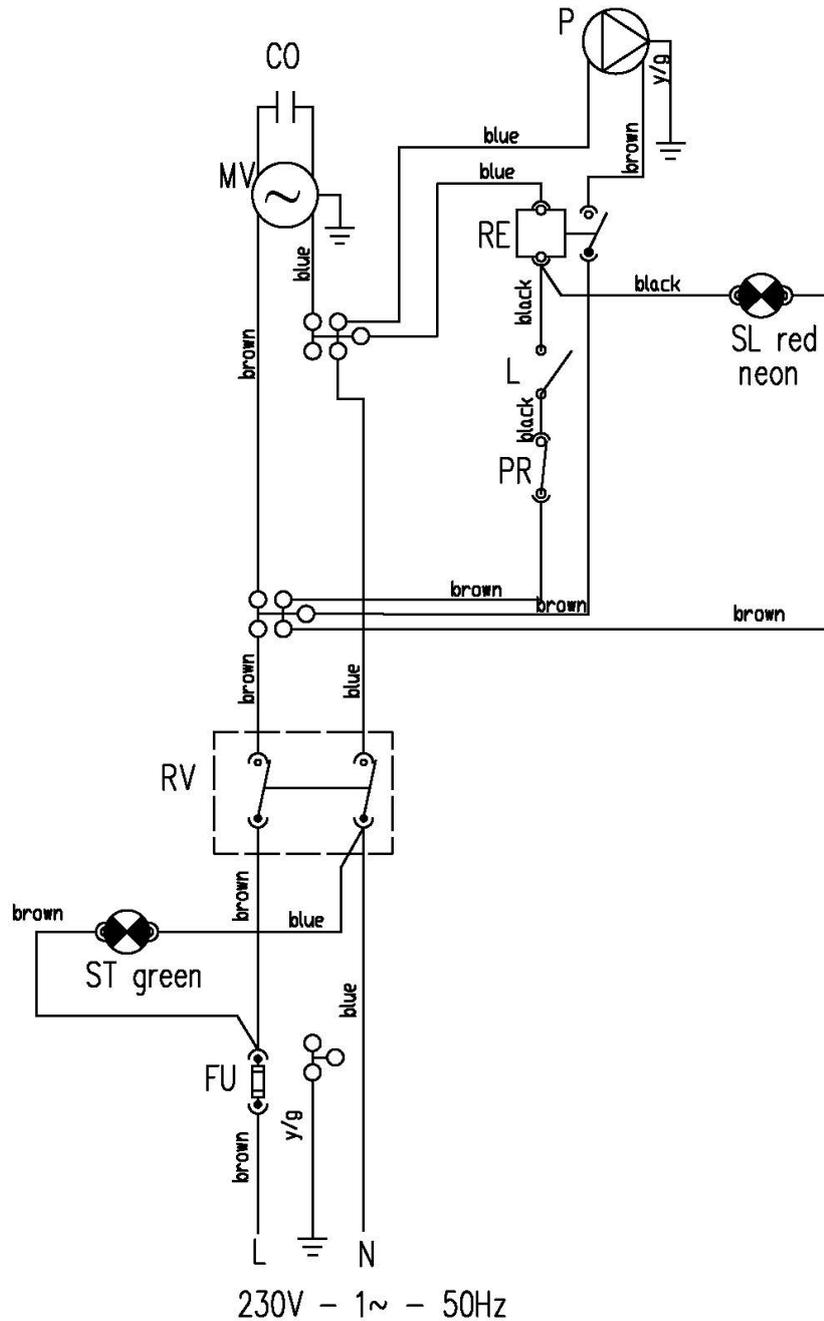
Au début et à la fin de chaque saison d'utilisation :

- Vider complètement le réservoir, en ouvrant le robinet prévu à cet effet,
- Laver l'intérieur du réservoir avec une solution d'eau et d'hypochlorite de sodium à 5% (eau de Javel),
- Rincer abondamment à l'eau propre,
- Vider définitivement le réservoir pour éliminer toute trace de solution et de saletés,
- En fin de saison, laisser le réservoir vide.
- En début de saison, avant de remplir le réservoir d'eau propre, effectuer au moins un rinçage à l'eau claire pour assurer l'absence de saletés ou de particules dangereuses pour la santé.

TABEAU DE DEPANNAGE

ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT	CAUSE	SOLUTION
• L'appareil ne démarre pas.	• Pas d'alimentation électrique.	• Vérifier le branchement électrique ou le fonctionnement de l'alimentation
• Le disque rotatif ne tourne pas, mais l'eau est remise en circulation par la pompe.	• L'alimentation du moteur est débranchée.	• Vérifier la ligne d'alimentation électrique du moteur.
	• Le moteur est en panne.	• S'adresser à un personnel spécialisé et agréé pour le remplacement du moteur.
• Le disque rotatif tourne, mais l'eau n'est pas pulvérisée.	• L'alimentation de la pompe est débranchée.	• Vérifier la ligne d'alimentation de la pompe.
	• Le circuit d'amenée d'eau est débranché.	• Vérifier le tuyau d'amenée de l'eau et le clapet de réglage de la pulvérisation.
	• La pompe est encrassée.	• Nettoyer soigneusement le bac et la pompe.
	• La pompe est remplie d'air.	• Effectuer la purge du circuit hydraulique, en débranchant le tuyau de 3/8" du clapet de réglage. • Nettoyer soigneusement la pompe.
	• La pompe est en panne.	• S'adresser à un personnel spécialisé et agréé pour le remplacement de la pompe.
	• Le régulateur de débit d'eau (4) est complètement fermé ou encrassé.	• Ouvrir le clapet et, si nécessaire, le nettoyer à l'intérieur.
• Mauvaise pulvérisation.	• Le disque fixe est sale.	• Nettoyer le disque fixe.
	• Le disque rotatif est trop éloigné du disque fixe.	• Vérifier que la distance entre le disque fixe et le disque rotatif est d'environ 4 mm ; ajouter/retirer les entretoises pour régler la
	• Le gicleur est mal positionné.	• Vérifier la position du gicleur.
• L'appareil émet des vibrations.	• Le disque rotatif est cassé.	• S'adresser à un personnel spécialisé et agréé pour le remplacement du disque
	• Le moteur est en panne.	• S'adresser à un personnel spécialisé et agréé pour le remplacement du moteur.
	• Le ventilateur est cassé.	• S'adresser à un personnel spécialisé et agréé pour le remplacement du

SCHEMA ELECTRIQUE

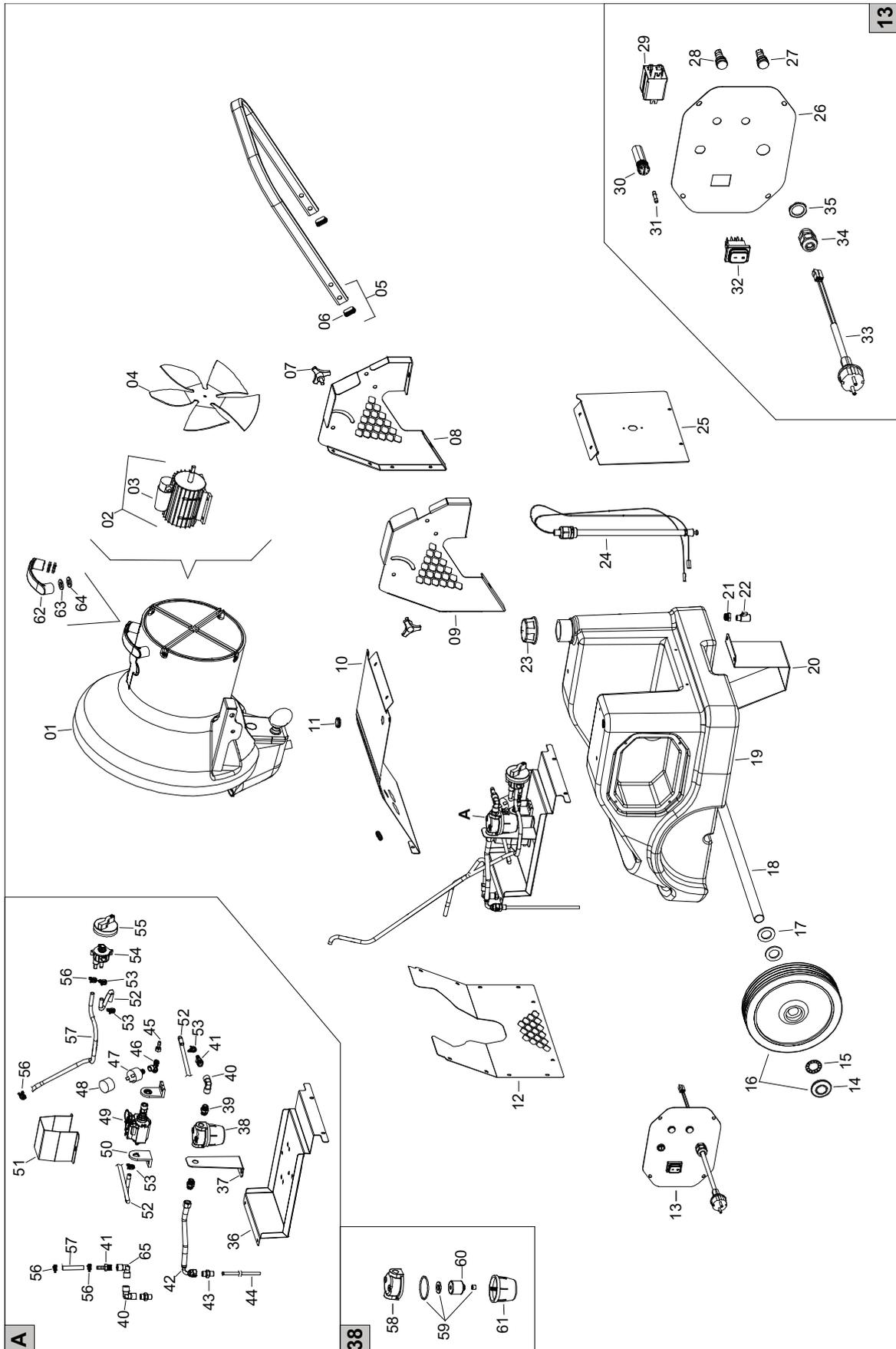


MV - Moteur ventilateur	L - Flotteur réservoir d'eau
CO - Condensateur	SL - Témoin manque d'eau
RV - Interrupteur principal	ST - Témoin tension
P - Pompe à eau	RE - Relais
PR - Pressostat d'eau	FU - Fusible

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Débit d'air		[m ³ /h]	800
Portée d'air		[m]	6
Alimentation	Phase		1
	Tension	[V]	230
	Fréquence	[Hz]	50
Capacité réservoir		[l]	43
Intensité électrique		[A]	2
Puissance électrique		[W]	380
Niveau sonore		dBA	65
Dimensions	L x l x H	[mm]	822 x 535 x 975
Poids		[kg]	32

VUE ÉCLATÉE



VUE ÉCLATÉE (suite)

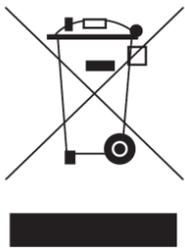
01	Brumisateur
02	Moteur
03	Condensateur
04	Ventilateur
05	Poignée
06	Bouchon tuyau
07	Petit volant
08	Panneau
09	Panneau
10	Panneau
11	Protection cable
12	Panneau
13	Coffret électrique
14	Couvre roue
15	Clips de fixation
16	Roue
17	Rondelle
18	Essieu
19	Réservoir fuel
20	Support
21	Raccord
22	ON-OFF vanne
23	Bouchon réservoir
24	Indicateur de niveau
25	Panneau
26	Panneau
27	Lampe
28	Lampe
29	Relais
30	Porte fusible
31	Fusible
32	Interrupteur
33	Câble d'alimentation
34	Ecrou pour presse étoupe
35	Presse étoupe
36	Bride support pompe
37	Étrier
38	Filtre aspiration eau
39	Raccord fer
40	Raccord
41	Porte-tuyau laiton
42	Tuyau
43	Raccord laiton
44	Tuyau d'aspiration
45	Porte-tuyau
46	Raccord
47	Pressostat
48	Protection condensateur
49	Pompe vibrante
50	Étrier support pompe
51	Protection
52	Tuyau en silicone
53	Bande
54	Robinet détergent
55	Poignée
56	Bande
57	Tuyau
58	Couvercle filtre
59	KIT OR filtre
60	Cartouche filtre
61	Conteneur filtre
62	Poignée
63	Rondelle
64	Rondelle
65	Raccord

CONSIGNES POUR LE RECYCLAGE ET L'ENVIRONNEMENT

Les emballages carton et plastique sont à recycler. Pour plus d'informations et pour les autres types d'emballages nous vous invitons à consulter le site www.consignesdetri.fr. Les consignes de tri peuvent être différentes d'une ville à l'autre.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



La Directive Européenne 2012/19/EC sur les déchets des Equipements Electriques et Electroniques (RAEE), précise que les appareils domestiques usés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les appareils usagés doivent être collectés séparément afin d'optimiser le taux de récupération et le recyclage des matériaux qui les composent et réduire l'impact sur la santé humaine et l'environnement.

Veillez déposer votre appareil dans un service de ramassage spécialisé ou le donner au service d'évacuation des appareils usagés de votre commune. Veuillez respecter les réglementations en vigueur. En cas de doute, veuillez demander conseil à votre centre de

gestion des déchets.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

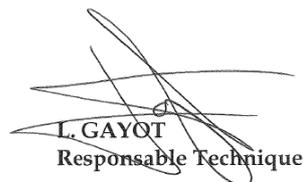
La Société **SMG SAS** - ZI de Longvic - 8, rue du Paquier - 21600 LONGVIC, déclare que les appareils suivants :

✧ Référence : **FRISBEE**

commercialisés sous la **marque S.PLUS**, auxquels se rapporte cette déclaration sont conformes aux normes suivantes :

- ❖ Directive 2014 / 35 / CE
- ❖ Directive 2014 / 30 / CE
- ❖ Directive 2006 / 42 / CE

Fait à Longvic, le 01 Mars 2024



L. GAYOT
Responsable Technique